



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service du numérique**

Attestation de coupure de service pour la communication électronique civile

Concernant la Cour d'Appel de PAU :

Début des dysfonctionnements sur le service CA : vendredi 31/05/2024 à 15h01
Retour au fonctionnement nominal du service CA : mardi 04/06/2024 à 17h00.

Concernant la Cour d'Appel d'AMIENS et les Tribunaux Judiciaires de PAU et d'AMIENS :

Début des dysfonctionnements sur le service CA : vendredi 31/05/2024 à 15h01
Retour au fonctionnement nominal du service CA : jeudi 06/06/2024 à 14h00.

Concernant les Tribunaux Judiciaires de METZ et de NANTES :

Début des dysfonctionnements sur le service CA : vendredi 31/05/2024 à 15h01
Retour au fonctionnement nominal du service CA : jeudi 06/06/2024 à 17h00.

Concernant toutes les autres Cours d'Appel et tous les autres Tribunaux Judiciaires :

Début des dysfonctionnements sur le service CA et TJ : vendredi 31/05/2024 à 15h01
Retour au fonctionnement nominal du service CA et TJ : vendredi 07/06/2024 à 15h00.

Je, soussignée, Sylvie POUSSINES, sous-directrice Socle et Réseau territorial au sein de la direction du numérique, atteste du dysfonctionnement du système de communication électronique civile pour l'ensemble des Cours d'Appel et des Tribunaux Judiciaires du Ministère de la Justice pour les périodes mentionnées ci-dessus.

Ces dysfonctionnements sont liés à une rupture d'alimentation du flux interne de mise à jour de la Table Nationale des Avocats dans les référentiels des applications concernées de chaque juridiction, cela concerne les mises à jour et les nouvelles inscriptions des avocats à la communication électronique.

A Noter : les avocats déjà inscrits au sein des juridictions et qui n'ont pas eu de mise à jour de leurs coordonnées coté CNB n'ont pas subi de perturbation.

L'absence d'enregistrement des avocats concernés dans les bases de données applicatives de la chaîne civile WINCI-CA et WINCI-TGI, a provoqué aux avocats une impossibilité de communiquer électroniquement avec les juridictions (prise de date, envoi de pièces, constitution...).

Fait à Paris, le 07 juin 2024.


Sylvie Poussines
Sous-directrice
Socle numérique et réseau territorial